

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

21 mars 2012

AILRC-FR

Index AI : EUR 39/003/2012

### **Roumanie. La municipalité de Cluj-Napoca doit trouver des solutions aux conséquences d'une expulsion forcée qui a eu lieu il y a plus d'un an**

Un an et trois mois après l'expulsion forcée de 356 personnes, en majorité des Roms, qui vivaient dans le centre de la ville, la municipalité de Cluj-Napoca doit encore prendre des mesures efficaces pour remédier à cette violation du droit au logement.

Le 19 mars 2012, des représentants des familles chassées de la rue Coastei, des militants locaux appartenant au Groupe de travail des organisations civiles et un délégué d'Amnesty International ont rencontré le maire de Cluj-Napoca.

La réunion portait essentiellement sur les besoins immédiats des familles expulsées de force et installées dans des logements inadaptés à la périphérie de la ville, dans le quartier « Nouveau Pata Rat ». Les militants ont également discuté des projets à long terme que la municipalité a élaborés pour répondre aux besoins en logement et résoudre la question de l'intégration sociale de la population rom à Cluj-Napoca. Par ailleurs, ils ont exprimé leurs inquiétudes au sujet d'un projet lancé en février 2012, visant à développer davantage les trois stations de transfert des déchets de la ville. L'une d'elles sera située dans le quartier de Pata Rat, près de là où vivent environ 2 000 Roms, y compris ceux qui ont été chassés de la rue Coastei. Cela pourrait engendrer de nouvelles expulsions dans cette zone. Le maire a également présenté aux délégués le programme géré de façon conjointe par la municipalité et le Programme des Nations unies pour le développement, qui a pour but de répondre aux besoins en logement des Roms à Cluj-Napoca.

Les représentants des personnes chassées de la rue Coastei ont informé le maire des conditions de logement inadéquates des familles vivant dans les maisons modulaires fournies par la municipalité, et se sont notamment plaints de la surpopulation. En effet, chaque famille, qui peut comprendre jusqu'à 13 personnes, ne dispose que d'une seule pièce servant à la fois de salon, de cuisine et de chambre. Quatre familles doivent partager une salle de bains équipée seulement en eau froide.

Les militants ont aussi fait part de leurs inquiétudes concernant le manque d'accès à l'eau, à des installations sanitaires et à l'électricité pour les 29 familles restantes qui n'ont pas obtenu un autre logement. Ces dernières ont construit des abris improvisés sur le terrain derrière les maisons modulaires, mais l'absence de titre de propriété foncière officielle signifie que ces personnes peuvent être expulsées à tout moment.

Les représentants de la population expulsée ont demandé au maire de prolonger la ligne de bus jusqu'à Pata Rat, le terminus actuel se trouvant dans un quartier voisin situé à environ trois kilomètres de là. Celui-ci leur a répondu que les résidents de ce quartier s'opposent à ce projet et qu'il refusait donc de souscrire à cette requête.

Amnesty International salue l'engagement de la municipalité de trouver des solutions aux besoins en logement des Roms à Cluj-Napoca, et lui demande de mettre sa décision en pratique en prenant des mesures immédiates et concrètes qui respectent les droits de cette population.

L'organisation demeure néanmoins préoccupée par les besoins urgents des personnes expulsées de force, auxquels il est nécessaire de répondre sans délai.

FIN/